

Programme

BILAN DE COMPETENCES

Public visé

Toute personne souhaitant faire un point sur sa vie professionnelle

Pas de pré-requis

Durée	Tarif
24 heures	1 900 HT Lieu: Ecole-Valentin (en présentiel)

Pour les financements possibles, nous contacter.

L'amplitude et le rythme

Le bilan se déroule généralement sur deux à trois mois et se déroule de 16 heures d'entretien en face à face avec le consultant. Chaque entretien est séparé du suivant par un délai de réflexion-action qui sera mis à profit pour effectuer les démarches convenues avec votre consultante.

Objectifs

- Etablir l'état des lieux du parcours professionnel
- Evaluer les connaissances, savoirs et acquis.
- Valoriser les compétences et acquis professionnels.
- Identifier les compétences transférables, repérer les potentialités.
- Evaluer l'aptitude à évoluer dans d'autres domaines
- Engager une réflexion sur les motivations et priorités.
- Identifier les opportunités d'évolution professionnelle
- Recenser les facteurs favorisant la réalisation du projet.
- Définir les pistes d'évolution en fonction du profil professionnel déterminé.
- Vérifier et valider la faisabilité du projet professionnel au regard des besoins sociaux-économiques du territoire de vie et d'activité du bénéficiaire

Contenu

Le déroulement du Bilan de Compétences

Etape 1: Phase préliminaire

Un entretien préalable pour étudier votre situation. Lors de cet entretien, vous rencontrez la consultante avec laquelle vous allez réaliser le bilan. Elle présentera notre approche du bilan de compétences et définit avec vous le parcours personnalisé au regard de votre objectif, de vos attentes et de ses préconisations.

Etape 2: Phase d'investigation

Identifier vos centres d'intérêts personnels et professionnels. Analyser vos motivations. Évaluer si nécessaire vos connaissances déterminer vos potentiels et vos possibilités d'évolution. La phase d'investigation est personnalisée au regard des objectifs définis dans la phase préliminaire néanmoins. Le bilan peut s'en démarquer en fonction des avancées et de leurs résultats.

Etape 3: Phase de conclusions

Recenser et analyser les résultats de la phase d'investigation, identifier les leviers d'actions possibles pour mettre en oeuvre un projet professionnel associé ou non à un projet de formation. Construire les plans d'action pour le(s) projet(s) élaborés. Les approches de recherche d'emploi par secteur d'activité, les dispositifs de financement de la formation seront abordés avec
VOUS

A l'issue de cette étape, une synthèse détaillée de votre parcours de bilan et de votre plan d'action vous est remise. Elle mettra clairement en avant les compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies tenant compte des besoins socio-économiques locaux.

Le suivi après le bilan

Un bilan à 6 mois vous sera proposé.

Il s'agit d'un point sur l'avancée de votre projet et points d'améliorations à envisager.



Résultats attendus

Pendant votre bilan de compétences, vous aurez à disposition un livret d'accompagnement (environ 40pages)

Passage de tests :

- Vous bénéficierez de plusieurs tests: Test DISC, RIASEC, entrepreneuriat etc... qui vous seront proposés en fonction des objectifs fixés lors du démarrage de votre bilan et qui permettront de mieux connaître votre personnalité et vos appétences professionnelles

En fin de bilan:

- Remise d'un document de synthèse (environ 20 pages) présentant votre projet professionnel, vos compétences, vos atouts et votre plan d'action
- Remise d'un certificat de réalisation

Intervenante

Anne GEHANT, Consultante
outplacement et bilan de compétences,
formatrice et coach certifiée
18 ans d'expérience dans la Formation
Professionnelle Continue



Modalités d'accès

Pour bénéficier d'un bilan de compétences il suffit de nous contacter par téléphone au 06 81 10 44 71 ou nous faire parvenir un mail à contact@annegehant.com pour une première prise de contact. Nous vous proposerons un entretien préalable gratuit d'1 heure afin de faire le point sur votre situation et voir si le bilan de compétences peut répondre à votre besoin.

Les dates du bilan de compétences seront convenues en fonction des disponibilités de votre consultante et de vos disponibilités.

Vous recevrez ensuite une convention de formation avec un programme adapté à votre besoin. Process adapté via le CPF.

Accessibilité handicap



Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap. Merci de nous faire part de vos besoins en amont du bilan de compétences.

.Lieu: Ecole-Valentin- Bureau accessible PMR.

Nos points forts

Pour chaque bilan de compétences, nous avons à cœur de nous adapter tout au long de votre parcours de bilan, afin de répondre au mieux à votre demande.

Le calendrier des séances est fixé à l'avance afin que vous puissiez vous organiser.

Nous respectons la stricte confidentialité des échanges. Nous adhérons au code de déontologie de coaching de l'EMCC.

Une consultante formée à la transition professionnelle.

Votre contact

Anne GEHANT

06.81.10.44.71

contact@annegehant.com



06 81 10 44 71
contact@annegehant.com

Pour tout aléas, difficultés ou réclamations, nous vous invitons à nous contacter via les coordonnées ci-dessus. Nous nous engageons à vous recontacter dans les 48 heures soit par téléphone soit par mail.



www.annegehant.com